



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

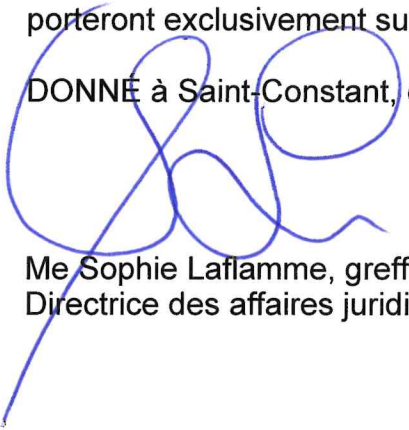
AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2027-2028-2029**

AVIS est, par les présentes, donné que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant adoptera le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2027, 2028 et 2029 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le mercredi, 5 août 2026 à 8h15 au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon à Saint-Constant.

Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations (PTI).

DONNE à Saint-Constant, ce 27 juillet 2026.



Me Sophie Laflamme, greffière
Directrice des affaires juridiques